

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 février 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. ALMEIDA et Mlle MASLOUHI

Convocation envoyée le 9 février 2012

Publié le 17 février 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Alain MILLOT	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Benoît BORDAT	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Françoise TENENBAUM	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
Mlle Nathalie KOENDERS	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Jean-Yves PIAN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Lucien BRENOT	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. Michel ROTGER	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
Mme Claude DARCIAUX	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.
M. Rémi DELATTE	
M. Gilles TRAHARD	

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

SEMAAD - DIJON - ZAC PARC MAZEN SULLY - Cession de terrains (lot n° 5)

Par convention publique d'aménagement signée le 19 décembre 2002, la Communauté de l'Agglomération dijonnaise a confié à la Semaad, l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activités économiques Parc Mazen Sully à Dijon.

Conformément à l'article 16.3 de ladite convention, et en respect de l'article L.311-6 du Code de l'Urbanisme, chaque projet de cession doit faire l'objet d'un cahier des charges soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Il est proposé d'autoriser la Semaad à vendre à la Société SCI La Charmerie représentée par son gérant M. Cyril HUG, le lot n° 5 situé sur la zone d'activité Parc Mazen Sully, en vue de la construction d'un bâtiment à usage d'activités conformément à l'ECOPLU. Cette cession permettra le développement d'activités complémentaires à celles que FILAB dirigée par C. HUG a déjà développé sur le lot 4.

Ce lot d'une superficie de 3 287 m² environ, affecté d'une surface hors oeuvre nette de 1 972 m², sera cédé au prix de 20 € H.T. le m² de terrain, soit un prix de cession de 65 740 € H.T.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** la Semaad à procéder à la vente du lot 5 sur le Parc Valmy à Dijon, dans les conditions définies ci-dessus.